

Pourquoi la moitié de ces élus veulent passer la main en 2020

Certains estiment avoir fait leur devoir et veulent privilégier leur vie personnelle. D'autres supportent mal la pression de leurs administrés

En 2014, lors des dernières élections municipales, 60 % des maires sortants ont été réélus. Quatre ans plus tard, et un an et demi avant le prochain scrutin, ils sont déjà près de 50 % à déclarer vouloir « abandonner tout mandat électif », et même 60 % pour ceux qui n'en sont qu'à leur premier mandat. Si cette tendance devait se confirmer, elle signifierait qu'au mieux, 50 % des maires sortants seraient réélus, soit 10 points de moins qu'en 2014.

Comment interpréter ce chiffre et quelles situations concrètes reflète-t-il ? Certes, tout renouvellement des représentants politiques peut être considéré comme un signe de bonne vitalité de la démocratie locale. Encore faut-il que ce souhait d'abandon de mandat en 2020 ne révèle pas une crise importante de vocations. Dans l'enquête Cevipof-Aassociation des maires de France, les maires interrogés nous ont détaillé les raisons de leur décision.

Des administrés de plus en plus exigeants Une forte majorité d'entre eux (71 %) mettent d'abord en avant leur souhait de privilégier leur vie personnelle et familiale, quels que soient leur âge, leur situation matrimoniale ou la taille de leur commune. Deuxième argument le plus fréquent : 52 % estiment avoir rempli leur devoir civique par un fort investissement en temps, proche du dévouement. C'est le cas, en particulier, pour les communes de moins de 5 000 habitants.

Ce dernier argument révèle en creux une tension entre le sens du devoir et l'impatience d'une fin de mandat : 36 % des maires expliquent, par exemple, avoir de plus en plus de difficultés à satisfaire les demandes de leurs administrés. Ils déplorent une relation de plus en plus individualiste et consumériste entre le citoyen et son représentant municipal. L'individualisation du rapport politique observé au plan

national touche désormais les collectivités locales.

Les élus ressentent un malaise dans la représentation sociale de leur fonction, qui n'est plus seulement perçue comme un savant mélange de lien social, de proximité démocratique et de solidarité, mais de plus en plus comme une relation entre citoyen « contribuable » et maire « fournisseur de services ». En témoigne ce maire d'une commune de 11 000 habitants dans l'Aube qui admet simplement que « le comportement des administrés a changé, ils sont devenus des consommateurs et n'acceptent aucune contrainte », ou encore ce maire d'une très petite commune de Saône-et-Loire qui s'inquiète de « l'évolution du comportement des administrés, qui sont de plus en plus des consommateurs et de moins en moins des acteurs (...), de plus en plus individualistes ».

Soumises aux transformations du marché du travail et à une forte

pression immobilière, plusieurs communes proches de villes moyennes observent un changement profond de la sociologie des habitants. Si les maires n'acceptent pas tous le terme de « commune dortoir », ils sont nombreux à se sentir démunis face aux exigences nouvelles de ces nouveaux résidents qui, de surcroît, manifestent une faible implication dans la vie de leur commune.

Les difficultés des intercommunalités Un deuxième motif important d'insatisfaction et d'incertitude concerne les regroupements intercommunaux. Soit que la démarche de regroupement a conduit certaines communes à être rattachées aux forçeps à une structure intercommunale, ou encore que le devenir de la municipalité dans ces ensembles est très incertain.

Dans les communes rurales ou de petite taille (moins de 2 000 habitants), les maires s'inquiè-

tent de la réduction de leur marge de manœuvre et de leur capacité d'action. Plusieurs d'entre eux font part d'un sentiment de « déposssession » politique et administrative.

C'est le cas, par exemple, de ce maire d'une commune de l'Eure qui déclare, à l'instar d'autres élus, que « les communes perdent de plus en plus de compétences au profit des intercommunalités, ce qui va nous laisser dans un rôle de figurant sans pouvoir ».

Il n'est donc pas surprenant que les maires entretiennent une relation méfiante vis-à-vis des intercommunalités auxquelles leur commune est rattachée. Près de 80 % d'entre eux considèrent que l'intercommunalité a beaucoup d'influence sur leur commune, alors qu'ils ne sont que 25 % à penser que leur commune exerce une influence sur l'intercommunalité.

Cette relation asymétrique met en exergue la perte d'autonomie ressentie et vécue par plusieurs

maires qui ont été élus sur des projets de transformation et d'amélioration du cadre de vie quotidien et qui ont l'impression d'être relégués aux fonctions d'officier d'état civil. D'ailleurs, près de 10 % des sources d'insatisfaction des maires, révélées par des questions ouvertes dans l'enquête, concernent les enjeux liés à l'intercommunalité.

Il ne fait aucun doute que les maires perçoivent de plus en plus une décentralisation fonctionnelle qui les conduit à devenir des exécutants, des agents de mise en œuvre de politiques définies au plan national.

A quelques jours du congrès des maires de France, la grogne des élus face aux efforts budgétaires demandés en 2017 par le gouvernement pourrait se fondre dans un discours plus général d'insatisfaction, reflet d'une résignation grandissante. ■

MARTIAL FOUCAULT
(DIRECTEUR DU CEVIPOF)